

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2024

Spécialité Sciences économiques et sociales

J1

DUREE DE L'EPREUVE : 4h - COEFFICIENT : 16/100

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotés de 1 à 7

Le candidat traitera au choix soit la Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'Epreuve composée.

Épreuve terminale

Sciences économiques et sociales

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'engagement politique dépend-il seulement des variables sociodémographiques ?

DOCUMENT 1

Le grand débat lancé à la suite du mouvement des « gilets jaunes » a fait resurgir la proposition de rendre le vote obligatoire en France, afin d'enrayer l'inquiétante tendance à la progression de l'abstention, et à l'instar de ce qui se pratique dans un petit nombre de pays étrangers. En Europe, l'obligation de voter subsiste en Belgique, à Chypre, au Danemark, en Grèce, au Liechtenstein, au Luxembourg, ainsi que dans le canton suisse de Schaffhouse et dans le Land autrichien du Vorarlberg. Hors des frontières européennes, les principaux pays où le vote a été rendu obligatoire sont l'Argentine, l'Australie, la Bolivie, le Brésil, le Costa Rica, l'Égypte, l'Équateur, le Gabon, le Honduras, le Liban, le Mexique, le Pérou, le Panama, le Paraguay, la République dominicaine, la Thaïlande et la Turquie. Avec des sanctions variables selon les cas. La Belgique applique ainsi un régime de mesures qui va d'une amende de 30 à 60 euros à la première incartade à 60 à 150 euros en cas de récidive. Et si, sur une période de quinze ans, un électeur omet à quatre reprises de se rendre aux urnes, il encourt le risque d'être rayé des listes électorales pour dix ans et, durant cette période, ne pourra recevoir aucune nomination, promotion ou distinction d'une autorité publique.

Source : Patrick ROGER, « Faut-il rendre le vote obligatoire pour endiguer l'abstention ? », www.lemonde.fr, 9 mars 2019.

DOCUMENT 2

Part d'adhérents à une association (en %) selon certaines caractéristiques sociodémographiques en 2017, en France

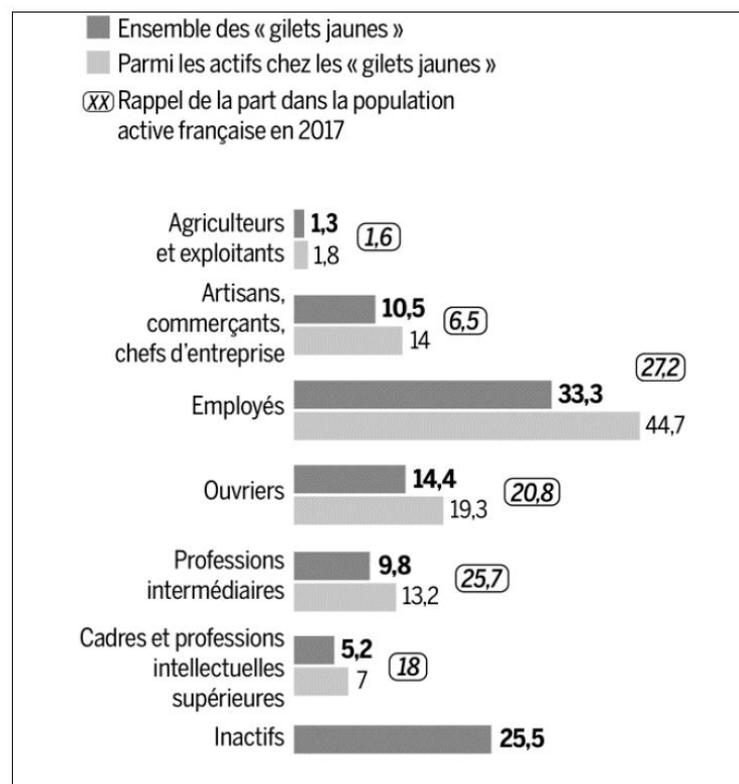
Caractéristiques sociodémographiques		Part d'adhérents
Sexe	Homme	50,2
	Femme	46,1
Âge	Moins de 25 ans	47,2
	De 25 à 34 ans	45,5
	De 35 à 44 ans	46,4
	De 45 à 54 ans	46,6
	De 55 à 64 ans	52,4
	De 65 ans à 74 ans	54,8
	75 ans et au-delà	44,3
Enfants de moins de 18 ans	Aucun	48,8
	Au moins un enfant de moins de 3 ans	36,5
	Un seul enfant, plus de 3 ans	46,7
	Deux enfants, plus de 3 ans	54,7
	Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	45,7
Diplôme	Sans, ou fin d'études primaires, ou BEPC (Brevet d'Études du Premier Cycle, aujourd'hui nommé diplôme national du brevet)	39,4
	CAP (Certificat d'Aptitudes Professionnelles) – BEP (Brevet d'Études Professionnelles)	42,3
	Baccalauréat (général ou professionnel)	49
	Diplôme de l'enseignement supérieur	61,8
Catégorie socioprofessionnelle	Agriculteur	58,6
	Artisan-commerçant-chef d'entreprise	52,3
	Cadre – profession libérale	61,1
	Profession intermédiaire	55,5
	Employé	44,1
	Ouvrier	37,8
	Sans activité professionnelle hors retraité	43,7
Ensemble	48,1	

Lecture : En 2017, 50,2% des hommes et 46,1% des femmes étaient adhérents à une association.

Source : d'après le Centre de recherches sur les associations-Institut CSA, 2017.

DOCUMENT 3

Répartition des « Gilets jaunes » selon leur catégorie socioprofessionnelle (en %) en 2017 (1)



Lecture : En 2017, en France, les employés représentent 27,2 % des actifs, 33,3 % des manifestants « Gilets jaunes » et 44,7 % des actifs parmi ces manifestants.

Source : www.lemonde.fr, 2018.

(1) : d'après le Collectif d'enquête sur les « Gilets jaunes », nom donné au mouvement social, apparu en octobre 2018 en France, pour contester l'augmentation des taxes sur les carburants.

DOCUMENT 4

Les raisons de l'engagement des bénévoles des associations en France (1)

« Quelles principales satisfactions éprouvez-vous dans votre engagement bénévole ? »



Source : IFOP et Recherches et Solidarités (2), 2016.

Champ : enquête menée en France auprès de 6 667 individus bénévoles de 18 ans et plus.

(1) : Plusieurs réponses possibles à la question posée.

(2) : Recherches et Solidarités : réseau associatif d'experts qui étudie les différentes formes de solidarité.

Epreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire :

Il est demandé au candidat de traiter le sujet :

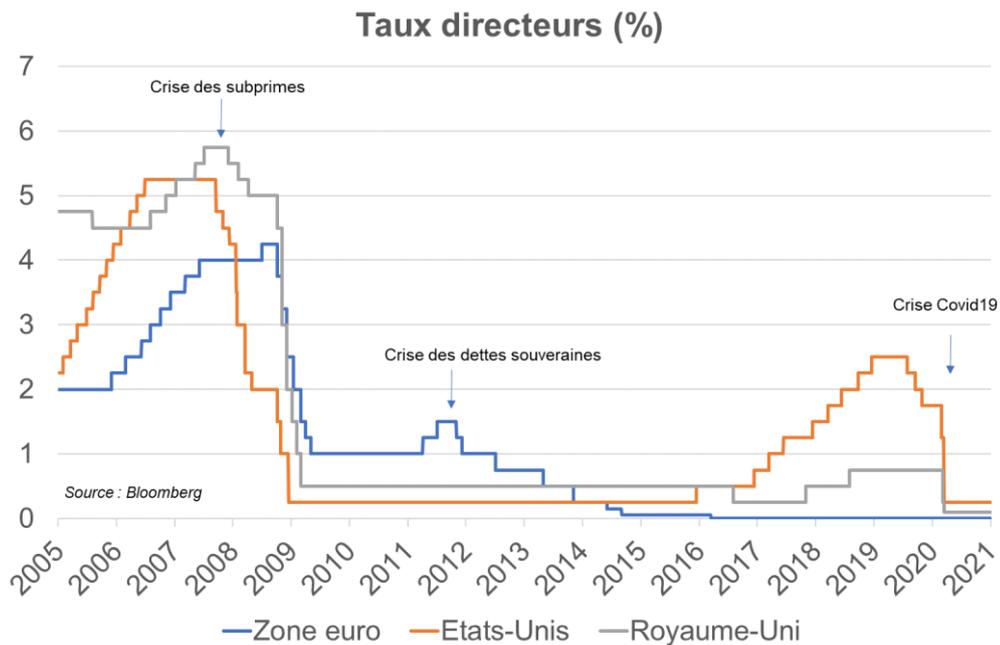
- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement et une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Partie 1 : Mobilisation de connaissances (4 points)

Comment les avantages comparatifs peuvent-ils expliquer le commerce international ?

Partie 2 : Analyse de document



Source : www.caissedesdepots.fr, « [Taux d'intérêt : bilan 2020 et perspectives 2021](#) » 6 janvier 2021

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution du taux d'intérêt directeur aux États-Unis et dans la zone euro entre 2005 et 2010. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez comment la politique monétaire peut agir sur la conjoncture économique. (4 points)

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : Vous montrerez que l'intégration sociale par le travail est fragilisée aujourd'hui en France.

DOCUMENT 1

Distribution du niveau de vie (1) annuel et indicateurs d'inégalités selon en 2018

	Niveau de vie (en euros)				Rapports interdéciles		
	1 ^{er} décile (D1)	Médiane (D5)	9 ^e décile (D9)	Moyenne	D9/D1	D9/D5	D5/D1
Actifs de 18 ans ou plus	12 320	22 940	41 740	26 490	3,4	1,8	1,9
En emploi	13 420	23 640	42 640	27 350	3,2	1,8	1,8
Chômeurs	8 370	14 790	27 930	17 520	3,3	1,9	1,8
Inactifs de 18 ans ou plus	11 100	20 390	37 260	23 810	3,4	1,8	1,8
Retraités	13 100	21 820	37 910	24 880	2,9	1,7	1,7
Autres inactifs dont étudiants	8 650	15 910	34 510	21 280	4,0	2,2	1,8
Enfants de moins de 18 ans	10 220	19 200	35 540	22 150	3,5	1,9	1,9
Ensemble	11 210	21 250	39 130	24 650	3,5	1,8	1,9

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : INSEE, enquête Revenus fiscaux et sociaux, 2018.

(1) : Niveau de vie : le niveau de vie correspond au revenu disponible en tenant compte de la taille du ménage.

DOCUMENT 2

C. vit en région parisienne, avec sa compagne et un enfant en bas âge. Il est en CDI dans une grande entreprise. Ses parents, encore en activité, sont tous les deux fonctionnaires. C. a découvert l'application *Local Eyes* (1) en regardant un reportage à la télévision, consacré aux sites et aux applications de « clients mystères ».

Au moment de l'entretien, sa compagne est enceinte, et tous deux songent à inscrire leur enfant à une activité de bébés nageurs à la piscine, qui coûte 19 € de l'heure. Leur enjeu : avoir un budget supplémentaire. L'objectif est de mettre de l'argent de côté pour offrir une activité à leur enfant sans impacter leur budget habituel.

C. installe sur son téléphone plusieurs applications proposant des micro-tâches. Il organise ensuite son utilisation en fonction du temps que lui laisse son travail, des avantages que chaque appli peut proposer, et de la nature des « missions ». [...] Il a installé puis supprimé [des applications], en raison des bugs rencontrés. À un moment de la journée, C. quitte son domicile pour faire son running habituel, accompagné de son smartphone et d'une batterie additionnelle. Avant d'entamer sa course, il consulte ses notifications. Sur un rayon de 5 à 10 kilomètres, il peut en effet recevoir l'alerte d'une de ses applications de micro-travail, et prendre connaissance des nouvelles micro-tâches disponibles. Du choix des tâches dépendra son parcours de course. Régulièrement, C. s'arrête dans un magasin, une supérette, une pharmacie ou un supermarché de proximité, puis il prend des photos des produits indiqués par son application. Certaines micro-tâches prennent plus de temps que d'autres : il faut d'abord se présenter au gérant de l'enseigne sur laquelle on enquête, en présentant un ordre de mission envoyé sur le smartphone.

Pour raccourcir la durée des présentations ou éviter de se faire repousser, C., comme d'autres micro-travailleurs de sa catégorie, doit avoir recours à des subterfuges : prétendre qu'il est là pour comparer les prix, pour se renseigner. Il privilégie les activités qui nécessitent moins de photos à prendre, de sorte qu'il n'a pas à passer plus de cinq minutes par micro-tâche.

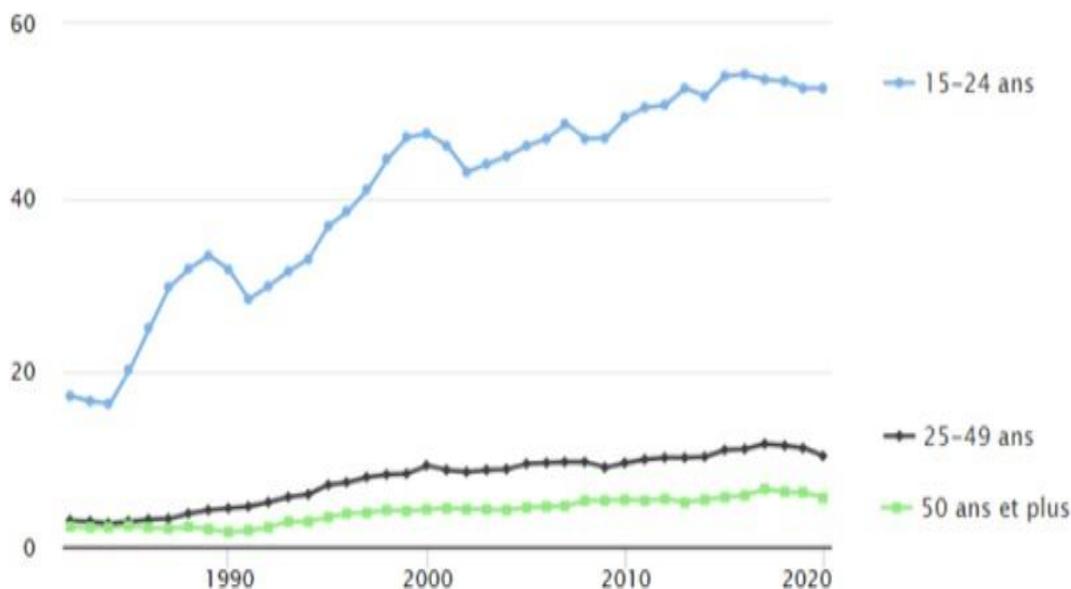
Source : A. CASILLI et alii, Témoignage extrait de l'enquête DIPLAB (2), *Le micro-travail en France : derrière l'automatisation une nouvelle précarité ?*, Rapport Final « Digital Platform Labor », 2019.

(1) : *Local Eyes* : application proposant des missions rémunérées en magasin (photos, questionnaires).

(2) : DIPLAB : Digital Platform LABor (plateformes dédiées au travail digital).

DOCUMENT 3

Part des emplois précaires (1) dans le total des emplois selon l'âge (en %)



Source : Observatoire des inégalités, 2021.

(1) : Selon la définition de l'Observatoire des inégalités, les emplois précaires regroupent les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée (CDI) : contrats à durée déterminée (CDD), contrats d'intérim et contrats d'apprentissage.

Dissert : Sujet : L'engagement politique dépend-il seulement des variables socio-démographiques ?

Dossier documentaire

Documents Informations apportées par le document en lien avec le sujet

Document 1

Le vote obligatoire peut apparaître comme une forme d'engagement liée à une incitation sélective. En effet, en Europe comme ailleurs, l'arbitrage entre la participation et l'abstention aux scrutins électoraux est modifié en raison de l'existence de sanctions financières, civiques, professionnelles et/ou symboliques. Ces sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion de toute forme de promotion ou distinction par l'autorité publique.

Document 2 Les taux d'adhésion à une association en 2017 permettent d'approcher indirectement les caractéristiques sociodémographiques en montrant une sorte de « tendance » à l'engagement selon le genre, la catégorie socioprofessionnelle, le diplôme, ...

- Celui des hommes est supérieur de 4,1 points de pourcentage à celui des femmes, ce qui confirme le profil d'un individu engagé plutôt masculin.
- La structure familiale exerce une contrainte plus ou moins forte sur la disponibilité des individus. 48,8% de ceux sans enfant adhèrent à au moins une association en 2017 contre 45,7% de ceux qui ont 3 enfants ou plus entre 3 et 18 ans.
- Des écarts plus importants se manifestent entre des groupes définis par la variable du diplôme. En effet, 39,4% des individus n'ayant aucun diplôme ou seulement CEP ou le BEPC adhèrent à une association contre 61,8% des diplômés du supérieur.
- L'appartenance socioprofessionnelle exerce pour sa part une forte influence : 61,1% des membres des cadres et professions libérales adhèrent à des associations contre seulement 37,8% des ouvriers.

Document 3

Remarque importante : le poids des retraités au sein du mouvement des Gilets jaunes explique le choix de faire apparaître une composition n'incluant que les actifs que l'on comparera à la population active française (données entourées).

- Le poids relatif des artisans, commerçants, chefs d'entreprise chez les Gilets jaunes est 2,1 fois plus élevé, avec 14%, que dans la population active française.
- La part des employés est également plus de deux fois plus élevée (44,7%).
- En revanche, la part des CPIS est inférieure de 11 points de pourcentage à ce qu'elle est dans la population active générale et celle des professions intermédiaires de 12,5 points.

On peut donc en conclure qu'il existe une forte représentation de certaines catégories socioprofessionnelles au sein des Gilets jaunes. Cependant, elle va à l'encontre du profil traditionnel des individus mobilisés.

Document 4

On peut classer les motivations des bénévoles âgés de 18 ans et plus interrogés par l'IFOP selon qu'il s'agisse d'incitations sélectives, de rétributions symboliques ou comme dans le cas du « contact et échanges avec les autres », qu'il puisse s'agir des deux.

- Seuls 8% des bénévoles attendent de leur engagement des retombées professionnelles et seuls 9% y voient l'occasion d'accéder à des responsabilités. Cela montre l'impact relativement limité des incitations sélectives sur l'engagement associatif, selon les personnes interrogées.
- Les rétributions symboliques semblent en revanche beaucoup plus motivantes, d'après les déclarations des bénévoles interrogés : 60% motivent leur engagement par le plaisir d'être efficace et utile.

Plans possibles :

I. Les variables sociodémographiques permettent de caractériser les individus qui s'engagent

A) La catégorie socioprofessionnelle et le diplôme jouent un rôle déterminant

Les individus qui s'engagent sont globalement plus diplômés (document 2). Ils appartiennent à des CSP souvent favorisées (document 2).

B) L'âge, la génération et le sexe exercent également une influence sur l'engagement politique

- Les jeunes adultes d'âge actif sont surreprésentés parmi les individus engagés politiquement (effet du troisième enfant sur l'engagement document 2).
- Il existe des effets de génération infléchissant cette variable.
- L'individu engagé politiquement est plutôt masculin (document 2).

II. Néanmoins l'analyse de l'action collective conduit à mettre en évidence d'autres ressorts de l'engagement politique

A) L'existence d'incitations sélectives permet de saisir les motivations des individus mobilisés

- Le paradoxe d'Olson fait apparaître le caractère improbable des mobilisations.
- Leur existence s'explique en partie par l'influence des incitations sélectives sur les motivations des individus (documents 1 et 4).

B) D'autres explications de l'action collective permettent de comprendre l'engagement politique.

- D'autres facteurs jouent dans la volonté de participer à l'action collective (rétributions symboliques, ...). Le document 4 permet d'illustrer ce propos.
- La structure des opportunités politiques exerce une influence sur les occasions de s'engager politiquement et sur les chances de voir cet engagement reconnu (plus ou moins grand pluralisme dans les médias, l'existence d'une compétition entre les partis politiques, liberté associative...).

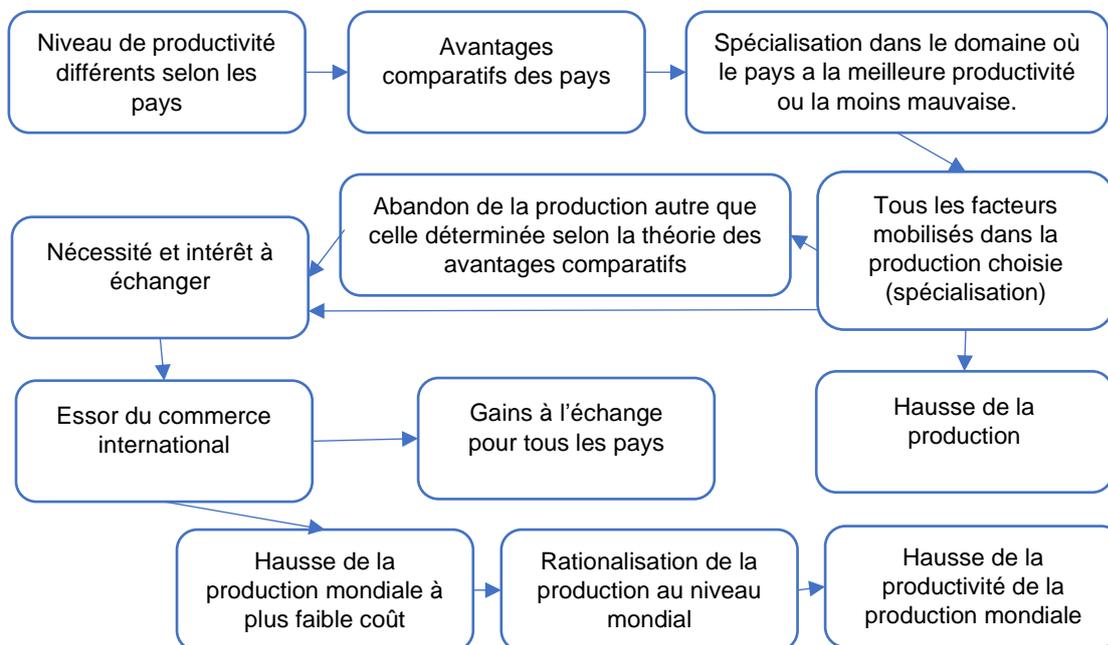
Autre plan possible :

I/ L'engagement politique repose sur de nombreux facteurs

II/ Mais les variables socio-économiques influent également sur l'engagement politique

CORRIGE EC1

EC1 : Comment les avantages comparatifs peuvent-ils expliquer le commerce international ?



CORRIGE EC2

Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

Question 1 : À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution des taux d'intérêt directeurs aux États-Unis et dans la zone euro entre 2005 et 2010. (2 points)

Réponse possible :

En 2005, les taux directeurs de la banque centrale des États-Unis et de la Banque centrale européenne sont très proches puisqu'il s'établit à 2,25 % pour la première et à 2 % pour la seconde.

À partir de 2005, le taux d'intérêt directeur de la banque centrale des États-Unis augmente rapidement en passant de 2,25 % à 5,25 % mi-2006. Il a donc plus que doublé. Le taux directeur de la Banque centrale européenne a suivi la même évolution (doublement du taux directeur) mais avec retard, puisqu'il n'augmente qu'à partir de 2006, lorsque le taux directeur américain atteignait déjà 4%. Par ailleurs, l'amplitude de sa variation est moins importante puisqu'il n'atteint au final que 4% en 2008, soit 1,25 point de moins que le taux maximum atteint aux États-Unis.

Ce décalage se retrouve dans la baisse du taux d'intérêt directeur qui est à la fois plus précoce et plus importante aux États-Unis. En effet, elle commence dès la fin de 2007 (quand le taux directeur européen vient seulement de terminer sa croissance) et est extrêmement rapide puisque début 2009 ce taux ne s'établit plus qu'à 0,25 %, soit une division par 20 du taux directeur en un an. Il reste à ce niveau jusqu'en 2010. À l'inverse, le taux directeur européen ne commence à diminuer que fin 2008 et connaît une baisse plus faible puisqu'il n'est divisé que par 4, passant de 4,25 % à 1 % mi-2009, niveau auquel il se stabilise jusque 2010.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez comment la politique monétaire peut agir sur la conjoncture économique. (4 points)

Réponse possible :

La politique monétaire agit essentiellement sur la conjoncture économique par le biais de l'utilisation du taux directeur. En effet, une banque centrale peut faire varier son taux directeur pour agir sur l'activité économique et ainsi atteindre différents objectifs :

- La baisse du taux d'intérêt directeur permet de relancer l'activité économique en favorisant l'investissement et la consommation, soit la demande globale. L'objectif est alors d'obtenir un taux de croissance (du PIB) plus important et éventuellement d'éviter une situation déflationniste.
- La hausse du taux directeur permet de limiter l'inflation en freinant notamment la création monétaire et l'activité économique.
- Entre 2005 et 2007, les tensions inflationnistes ont conduit les banques centrales à augmenter leurs taux d'intérêt directeurs.
- À l'inverse, la crise des *subprimes* qui prend sa source aux États-Unis, conduit la banque centrale américaine à diminuer rapidement son taux directeur pour relancer l'activité économique. La crise se répandant au niveau mondial et notamment en Europe, la BCE abaisse également son taux d'intérêt directeur pour limiter la chute du PIB et également pour éviter le risque déflationniste.

CORRIGE EC3

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi peuvent remettre en cause le pouvoir intégrateur du travail.

Programme officiel : Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?	Comprendre que le travail est source d'intégration sociale et que certaines évolutions de l'emploi (précarisation, taux persistant de chômage élevé, polarisation de la qualité des emplois) peuvent affaiblir ce pouvoir intégrateur. Comprendre comment le numérique brouille les frontières de l'emploi (...); transforme les relations d'emploi et accroît les risques de polarisation des emplois.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Le document 1 montre l'existence d'un phénomène de chômage de masse en France, phénomène inégal en fonction des catégories sociales (certaines étant davantage exposées au risque de chômage : jeunes, moins qualifiés, PCS inférieures, urbains, immigrés et leurs descendants ...)
Document 2	Le document 2 illustre le phénomène de précarisation de l'emploi à l'oeuvre depuis les années 1980 ; phénomène aussi inégal en fonction de l'âge ; les jeunes y étant davantage confrontés.
Document 3	Le document 3 illustre le fait que le numérique accroît aujourd'hui le phénomène de polarisation de l'emploi : vulnérabilité accrue des travailleurs des plateformes en raison d'une faible protection sociale.

Raisonnement possible :

- **Un phénomène de précarisation de l'emploi fragilisant le pouvoir intégrateur du travail.**
- Constats (utilisation des données du document 2).
 - Le taux d'emploi précaire correspond à la part d'emplois en intérim, en contrat à durée déterminée (CDD) et en apprentissage, rapportée à l'emploi total. L'apprentissage est un contrat précaire, mais assorti d'une formation, ce qui le distingue du CDD et de l'intérim.
 - Évolution générale de la part de l'emploi précaire en 1982 : 5,3%, en 2020 : 12,4% soit une forte augmentation (part multipliée par 2,3 environ). Il s'agit d'un phénomène inégal touchant davantage les jeunes de 15-24 ans. Le taux d'emploi précaire des 15-24 ans qui travaillent est passé de 17,3 % à 52,6 % entre 1982 et 2020, selon l'INSEE. Les jeunes sont bien plus touchés que les autres classes d'âge, même si la précarité de l'emploi a augmenté pour tous. Le taux est passé de 3 % à 10,4 % chez les 25-49 ans et de 2,3 % à 5,6 % chez les plus de 50 ans sur la même période. Certes, les actifs âgés de moins de 25 ans sont beaucoup moins nombreux que la large tranche des 25-49 ans. Mais, à eux seuls, les très jeunes actifs représentent un tiers de l'effectif des salariés en contrat précaire. La précarisation de l'emploi des jeunes a été particulièrement forte entre le début des années 1980 et celui des années 2000. Le taux de précarité des 15-24 ans atteint déjà 47,4 % en 2000. Jusqu'à la crise financière de 2008, ce taux semblait stabilisé. Entre 2008 et 2016, il est reparti à la hausse jusqu'à dépasser les 50 %. Depuis, il stagne autour de 53 %.

- **Présenter quelles sont les conséquences de la précarisation de l'emploi sur l'intégration sociale :**
 - moindre revenu, plus forte instabilité économique (insécurité) et relationnelle (vulnérabilité accrue des travailleurs avec risque de « désaffiliation »),
 - moindre reconnaissance sociale,
 - moindre protection sociale (insécurité)

- **Un phénomène de bipolarisation de l'emploi, aggravé par la révolution numérique, qui, en augmentant les inégalités salariales, fragilise également le pouvoir intégrateur du travail.**
 - Définition du phénomène de bipolarisation de l'emploi : tendance à une opposition croissante entre des types d'emplois à qualité inégale.
 - L'évolution de la structure des économies (phénomène de tertiarisation), la démocratisation de l'enseignement et le progrès technique (révolution numérique) conduisent à la bipolarisation du marché du travail entre une minorité ayant des emplois sophistiqués et une rémunération élevée et une majorité ayant des emplois peu sophistiqués, dans les services domestiques, et une rémunération faible, avec la « disparition des emplois intermédiaires ». Cette évolution crée un problème économique, car elle conduit à l'affaiblissement des gains de productivité, et un problème social, car elle accroît les inégalités.
 - On constate une forte augmentation de la part des cadres dans l'emploi et donc de l'emploi qualité (tertiarisation, démocratisation de l'enseignement, changements technologiques à l'œuvre/ révolution numérique...). En effet, la part des cadres dans l'emploi n'a cessé d'augmenter : elle était de 7,8 % en 1982, est passée à 13,3 % en 2000 et était de 19,3 % en 2019. La part des cadres dans l'emploi a été ainsi multipliée par environ 2,5 entre 1982 et 2019.
 - On constate, en parallèle, une augmentation des emplois précaires et du nombre de travailleurs pauvres : une forte augmentation de la part des CDD et intérimaires dans l'emploi entre 1982 et le début des années 2000 surtout pour les 15-24 ans (document 2) et du sous-emploi. Par ailleurs, on assiste à une augmentation du nombre de travailleurs pauvres. Deux millions de travailleurs vivent en dessous du seuil de pauvreté en France. Le nombre de travailleurs pauvres a bondi de 181.000 entre 2016 et 2017 selon les derniers chiffres de l'INSEE. Au total, ils seraient 2,1 millions contre 1,9 million un an auparavant.
 - La bipolarisation de l'emploi a été accentuée ces dernières années sous l'effet de la révolution numérique mettant un coup d'arrêt à la tendance historique de la baisse de la part des indépendants dans l'emploi total (passant de 18 % en 1982 à 11,4 % en 2018). Depuis le milieu des années 2000, la part des indépendants cesse de diminuer et augmente même très légèrement sous l'effet de la révolution numérique. Apparaît désormais, à côté des travailleurs précaires et pauvres, une nouvelle catégorie de travailleurs : les auto-entrepreneurs aux conditions de travail là aussi instables. Ceci est illustré dans le document 3 qui évoque le manque de protection sociale dont subissent les « travailleurs des plateformes » : « *la Sécurité sociale des indépendants n'assure pas les accidents du travail et les maladies professionnelles* » / « *les indépendants ne bénéficiaient d'aucune protection contre la perte d'activité, n'étant pas affiliés à l'assurance chômage* » (...). Il s'agit donc d'un nouveau statut faiblement protecteur nuançant l'image d'un travailleur « émancipé ».

- **Le chômage reste un fléau majeur dans notre société et fragilise aussi le pouvoir intégrateur du travail.**
 - Depuis le début des années 2000, il s'agit d'un phénomène structurel et massif ; le taux de chômage étant structurellement supérieur à 7 % et variant ensuite au gré des évolutions conjoncturelles. C'est ainsi que le taux de chômage était de 9,1 % en 2018 et de 8 % en 2020.
 - Au-delà d'un phénomène de masse, c'est aussi un phénomène inégal touchant plus particulièrement certaines catégories sociales (utiliser les données du document 1) : les jeunes de 15-24 ans (calculer un différentiel en points de %), les PCS inférieures, les travailleurs non qualifiés, les urbains, les immigrés...
 - Le chômage a des conséquences importantes sur la construction identitaire des individus remettant en cause la fonction socialisatrice du travail. Il conduit également (et, ce malgré l'assurance chômage) à des pertes de revenu ce qui a des conséquences sur le pouvoir d'achat des individus et leurs modes de vie. L'individu cesse, en tout cas en partie, de s'insérer dans des collectifs ce qui intensifie sa vulnérabilité (économique et relationnelle).
 - La perte de travail, instance d'intégration par excellence, peut impliquer d'autres conséquences : dépression, divorce, perte de logement... Il s'agit d'un multiplicateur de risques et peut être à l'origine de processus de désaffiliation et de disqualification sociale décrits par R. Castel et S. Paugam.